



PROCES VERBAL

Groupe de travail 2 (GT2)

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Mardi 28 Février 2012

CNPMEM – Paris

Président : Jesús Lourido

Rapporteur adjoint: Barrie Deas

1. Accueil

1.1. Présentations

Le président a ouvert la réunion, accueilli les participants et les a invités à se présenter dans un *tour de table*.

1.2. Excuses

Des excuses pour absence ont été reçues de la part de Caroline Gamblin, Hugo González et Paul Trebilcock. Il a été convenu que Barrie Deas serait rapporteur en l'absence de Paul.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour qui avait été circulé auparavant a été adopté sans modification.

1.4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion qui a eu lieu à Dublin Castle le 28 octobre 2011 a été approuvé comme étant un rapport correct et conforme.

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

2. Exchange de correspondance avec la Commission

Le groupe de travail a reçu une mise à jour concernant la correspondance récente avec la Commission. Tous les documents auxquels il a été fait référence peuvent être consultés sur le site des réunions du GT2 et dans la section publications du site web du CCREOS¹.

- Possibilités de pêche pour 2012: Il a été résolu de ne pas faire de commentaires sur la réponse de la Commission à la recommandation du CCREOS à ce sujet mais plutôt de se concentrer sur la préparation des recommandations et les propositions de TAC de cette année.
- Marquage des engins: une réponse de la Commission au courrier du CCREOS est attendue.
- Langoustines VII: La Commission a indiqué qu'un travail supplémentaire sur la gestion de la pêche de la langoustine en zone VII est anticipé sur la base de la nouvelle recommandation du CIEM et les documents de position du CCR seront pris en compte dans ce contexte.
- Mer Celtique : Le courrier du CCREOS demandant un financement pour le soutien scientifique du développement de recommandations sur un *plan de gestion à long terme des stocks démersaux en Mer Celtique* a été reçu. En comparaison avec l'impression donnée précédemment par la Commission, le courrier suggérait qu'un financement limité était disponible et que des critères de qualification stricts s'appliqueraient.

¹ http://www.nwwrac.org/Meetings/Meetings_ENG/Navigation.php?id=536&language=English

3. Stocks démersaux de Mer Celtique : mesures techniques et plan de gestion

Le groupe de travail a examiné deux aspects des mesures de gestion des stocks démersaux en Mer Celtique. Le premier est l'introduction de mesures urgentes en réponse aux recommandations scientifiques confirmant une augmentation importante des classe de recrutement devenant exploitables dans les stocks d'églefin, de merlan et de cabillaud, donnant lieu à une augmentation potentielle des rejets. L'autre concernait la façon de procéder au développement d'un plan de gestion à long terme des stocks démersaux dans le contexte de la nécessité d'entreprendre un travail préparatoire important.

3.1. Mesures techniques provisoires:

Víctor Badiola a réaffirmé la position discordante exprimée dans la proposition du CCR EOS soumise en octobre 2011, par lequel il demandait que les mesures techniques additionnelles proposées ne doivent pas s'appliquer à la flotte chalutière espagnole pour les raisons suivantes :

- Cette flottille ne s'est pas profitée de la augmentation du TAC interannuel du 150% ;
- Cette flottille n'est pas dirigé au merlan ou l'aiglefin, les deux pêcheries qui actuellement ont des problèmes sérieux des rejets.
- La proposition du CCR EOS manque d'une évaluation sur l'impact pour ces mesures. À cet égard, le CCR EOS devrait être cohérent avec nos demandes à la Commission et inclure des évidences claires dans les avis donnés;

Par conséquent, M. Badiola a défendu que les mesures techniques additionnelles devraient être appliquées à titre volontaire pour ces flottes nationales des Etats Membres qui acceptent d'introduire des mesures plus restrictives (c.-à-d. France, Belgique, Irlande et R-U), en conformité avec l'article 10 du règlement du Conseil (CE) 2371/2002, et l'article 45.2 du règlement du Conseil no. 850/1998.

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

Après une longue discussion il a été convenu que le CCR recevrait et encouragerait les initiatives dans les états membres concernés (c'est-à-dire en France, Irlande, Royaume-Uni, et Belgique) visant à introduire des mesures techniques conformes aux recommandations précédemment soumises par le CCREOS. Il a été reconnu que ces mesures nationales pourraient nécessiter des dérogations pour les bateaux de moins de 15mètres de long qui dépendent de la pêche ciblant le calmar et le rouget mais il a été convenu que l'évitement du gaspillage de ressources par le biais de niveaux élevés de rejets était une priorité impérieuse.

Il a été convenu de préparer une brève déclaration réaffirmant la position du CCREOS et tenant compte des commentaires exprimés. Le groupe n'a pas estimé que les dispositions existantes du Règlement CE 850/98 présentent un obstacle aux mesures nationales parce que ces dernières introduiraient des mesures plus restrictives que le régime UE actuel de conservation technique.

3.2. Développement d'un Plan de gestion à long terme :

Il a été noté que le groupe de discussion mis en place pour faire progresser le travail sur un PGLT pour la pêche démersale mixte en Mer Celtique (VIIfg) a bien progressé en matière de définition des objectifs biologiques, économiques et sociaux et que ce travail initial posait les fondements d'un travail plus détaillé. Une réunion aura lieu à Dublin le 22 mars 2012 pour continuer ce travail.

Etant donné l'importance d'obtenir des fonds pour entreprendre le soutien scientifique d'un PGLT il a été résolu de redoubler d'efforts pour s'assurer le soutien financier nécessaire. La Commission a convenu d'aider à clarifier la situation *vis-à-vis* du financement. Il a été convenu que dans son travail, le groupe de discussion accorderait une attention toute particulière au travail émergent du CIEM et du CSTEP sur la mise en œuvre pratique des modèles multi spécifiques et la gestion des pêcheries mixtes.

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

4. Insuffisance de données pour l'évaluation des stocks

Un procès-verbal de la réunion annuelle entre le CIEM et les CCR (MIRAC 2012) a été reçu. Le CIEM a accueilli chaleureusement le travail entrepris par le CCREOS pour gérer le problème des stocks dont les données sont insuffisantes.

Le CIEM travaille sur le moyen de fournir des recommandations quantitatives sur ces stocks pour lesquels il n'est pas possible de fournir une évaluation analytique (WKPOOR, WKLIFE...). Ceci pourrait signifier à l'avenir une approche plus différenciée de la part du CIEM et de la Commission.

Il a également été noté que le CCR pour les eaux occidentales sud s'est également joint à l'initiative visant à communiquer étroitement avec le CIEM sur la question des données.

Le CCREOS a désigné des coordinateurs de données pour les stocks spécifiques dont les données sont insuffisantes, afin d'entrer en contact et collaborer avec les scientifiques évaluateurs concernés du CIEM. Les coordinateurs de données des stocks qui concernent le GT2 ont reçu les rapports sur les progrès réalisés et les futurs contacts avec le CIEM.

- Langoustines VII: Eibhlin O'Sullivan
- Eglefin VIIb-j: Sean O'Donoghue
- Lotte VIIb-j: Caroline Gamblin

Suite aux commentaires utiles de Joel Vigneau (Co-président de CIEM GTCSE), il a été convenu de nommer des coordinateurs de données supplémentaires pour les stocks suivants:

- Plie VIIfg – Emiel Brouckaert
- Lieu VII – Richard Brouzes et Paul Trebilcock
- Merlan VIIb-k

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

5. Echange d'opinions entre le GT2 et la DG MARE

Il y a eu un échange productif entre les membres du groupe de travail, Joel Vigneau, l'expert scientifique invité et les représentants de la Commission sur:

- Le merlu du nord : une possible réévaluation en milieu d'année pourrait avoir des implications pour le TAC;
- Les langoustines en zone VII: Le CIEM recommande une gestion sur la base des unités fonctionnelles en conformité avec l'avis scientifique. La Commission est en train de considérer des propositions de gestion mais se rend compte des discussions antérieures à cette approche.
- Plan de gestion pour la Mer Celtique : Ce point a déjà été abordé au point 3.

6. Mise à jour sur le projet de MCZ dans les eaux du R-U / atelier MAIA sur Haig Fras

Tom Blasdale et Sophie Elliott du JNCC ont fait d'excellentes présentations sur le projet de Zone Marine de Conservation et l'atelier de gestion de Haig Fras. Le contenu des deux présentations peut être consulté sur le site web du CCREOS².

Le GT2 a comparé la procédure ouverte et transparente d'engagement de Marine Scotland pour les ZMP dans les eaux écossaises à la procédure imparfaite eu égard aux zones marines de conservation dans les eaux britanniques. Bien que les groupes de parties prenantes aient produit un travail utile, il reste certaines préoccupations en ce qui concerne le calendrier bâclé, les faiblesses de la base de données, l'absence de traitement adéquat de la question du déplacement des activités de pêche et l'absence de contact pertinent avec les flottilles internationales qui pourraient potentiellement être touchées.

² Lien direct à la présentation: http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/UK_MCZ_Project_MAIA_Haig_Fras_JNCC_CCREOS_28Feb2012.pdf

Une attention insuffisante a été accordée aux obstacles dus à l’envoi de grandes quantités d’informations non traduites avec un délai de réponse réduit. Certaines préoccupations ont également été exprimées eu égard au manque de clarté de la procédure législative par le biais de laquelle les mesures de gestion candidates seraient appliquées aux navires non britanniques.

Suite à la question d’un membre, il a été noté que le CCREOS n’a pas reçu d’informations en ce qui concerne les ZMP candidates irlandaises.

7. Résumé des points d’action par le rapporteur adjoint

1. Plan de gestion pour la pêche démersale en Mer Celtique (VIIIfg): Chercher une clarification auprès de la Commission sur le financement du soutien scientifique pour travailler sur un plan de gestion à long terme des stocks démersaux en Mer Celtique ;
2. Mesures techniques provisoires pour la Mer Celtique (VIIIfg): Préparer un court article approuvant les mesures nationales volontaires au-dessus et au-delà du Reg. CE 850/1998 pour protéger les classes de recrutement devenant exploitables contre les taux élevés de rejet et notant la nécessité de dérogations pour certains segments de la flotte;
3. Insuffisances de données : Exprimer aux coordinateurs de données l’appréciation de leur travail et transmettre l’avancement des travaux au CIEM dans le but de mettre en place une réunion de coordination de suivi entre le CIEM et le CCREOS à ce sujet (WDDRAC3);
4. Insuffisances de données : Nommer des coordinateurs de données pour la plie VIIIfg, le lieu VII et le merlan VIIb-k;

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l’Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012



5. Merlu du nord : Obtenir davantage d'informations sur l'ajustement vers le bas provisoire du TAC;
6. Langoustines VII: se préparer à l'approche de la Commission en 2012;
7. Zones Marines de Conservation dans les eaux britanniques: Exprimer aux autorités britanniques la préoccupation eu égard à la procédure de ZMC et aux questions linguistiques.

Remarques de conclusion:

Jesús Lourido, Président du GT2, a remercié tous les membres et observateurs de leur participation à la réunion, et les traducteurs pour leur travail excellent.

La réunion a pris fin à 13h00

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

<u>MEMBRES</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Jesús A.	Lourido García	Président Puerto de Celeiro S.A.
Barrie	Deas	Rapporteur NFFO
Bertie	Armstrong	SFF – CCREOS Président
Victor	Badiola	OPPAO-CEPESCA
Luc	Corbisier	SDVO
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Alliance
André	Gueguen	OPOB
Antón	González	Wales et West Coast FPA
John	Hermse	MNWFA / WSFPO
John	Lynch	Irish Fishermen's Org.
Francis	O'Donnell	Irish Fish PO
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs FO
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Michael	Park	Scottish White Fish PA

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

<u>MEMBRES (suite)</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Jacques	Pichon	ANOP-PMA
Jim	Portus	South West FPO
Mercedes	Rodriguez	OPP-07-LUGO

<u>OBSERVATEURS / EXPERTS</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Iwan	Ball	World Wildlife Fund
Tom	Blasdale	JNCC
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Richard	Brouzes	OPBN
Kara	Brydson	RSPB - Birdlife
Alan	Coghill	SFF
Therese	Cope	JNCC
John	Daly	Irish Seal Sanctuary
Sophie	Elliott	JNCC
Cécile	Fouquet	EBCD
Paul	Francoise	FFSPM
David	Gatt	SWFPA Ltd.

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012

OBSERVATEURS / EXPERTS (suite)		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Roy	Griffin	Commission Européenne
John	Hermse	MWNFA
Luke	Jessop	DEFRA – MS rep.
Daniel	Lefèvre	CNPMEM Basse Normandie
Eamon	Mangan	DPMEM France - MS rep.
Laurent	Markovic	European Commission
Joel	Vigneau	IFREMER/CIEM – Scientifique
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary

SECRETARIAT du CCREOS		
Joanna	McGrath	Adjoint exécutif
Conor	Nolan	Secrétaire exécutif
Alexandre	Rodríguez	Adjoint exécutif - Politique

Réunion du groupe de travail 2 du CCREOS

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique

Paris, 28 Février 2012